

CONTRIBUER À LA CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS

au Bas-Saint-Laurent

POURQUOI ET COMMENT ?

Les chauves-souris du Québec...

Huit espèces de chauves-souris sont recensées au Québec. Elles sont toutes insectivores et vivent 20 ans en moyenne. Les chauves-souris ont des besoins différents en fonction de leur cycle de vie.

L'automne, trois espèces de chauves-souris migratrices quittent vers le Sud, tandis que les cinq autres espèces résidentes (qui passent l'hiver au Québec) se rassemblent pour se reproduire à l'entrée des hibernacles (mine abandonnée, grotte ou caverne), où elles hiberneront pendant la saison froide. Au printemps, les chauves-souris sont en quête de nourriture, ayant épuisé presque toutes leurs réserves de graisse.

Dès juin, les femelles donnent naissance à un ou deux petits. Chez certaines espèces, elles se regroupent pour mettre bas en colonie de maternités (regroupement de femelles dans des bâtiments ou sous l'écorce d'arbres), où elles reviendront chaque année. En août, le petit est sevré et capable de voler, passant le jour dans des dortoirs naturels (abri estival de repos dans les arbres ou les bâtiments) ou artificiels.

... en péril

Depuis 2010, les espèces de chauves-souris **résidentes** sont infectées par un champignon responsable du syndrome du museau blanc (**SMB**). Les conditions des **hibernacles** ainsi que la promiscuité entre elles favorisent le développement et la propagation rapide du champignon.

Les chauves-souris infectées présentent des taches blanches (museau, pattes et ailes), dont la croissance provoque inconfort et déshydratation, ce qui les réveille en plein hiver. Ces réveils plus fréquents que la normale constituent une énorme dépense d'énergie. Résultat : elles épuisent trop rapidement leurs réserves de graisse et finissent par mourir de faim avant l'arrivée du printemps.



Les chauves-souris sont les seuls animaux atteints par cette infection, responsable de la disparition de plus de 6 millions d'individus en l'espace d'une décennie. Depuis 2014, la petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est sont désignées « en voie de disparition » par la Loi canadienne sur

les espèces en péril* en raison du taux de mortalité sans précédent imputé au SMB.

Les caractéristiques du cycle de vie des chauves-souris — peu de jeunes annuellement, maturité sexuelle entre un et trois ans, reproduction liée aux conditions météorologiques — rendent le rétablissement des populations difficile. Il y a urgence d'agir pour les protéger!

* Gazette du Canada, décembre 2014. Partie II, vol. 148, n° 26. [En ligne : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/decrets/annexe-1-volume-148-26-decembre-2014.html>]

Avantages de la conservation des chauves-souris

- Les chauves-souris sont le principal prédateur des insectes nocturnes et jouent le même rôle que les oiseaux diurnes insectivores. Un individu consomme en moyenne 600 insectes à l'heure! Elles agissent ainsi comme des « insecticides naturels »;
- Elles ont un impact non négligeable dans la diminution des dommages aux récoltes. Le déclin des populations de chauves-souris causé par le SMB en Amérique du Nord pourrait avoir entraîné des pertes agricoles estimées à plus de 3,7 milliards de dollars par année (Boyles et coll., 2011);
- Conserver les chauves-souris permet de diminuer l'utilisation des pesticides en agriculture;
- Conserver les chauves-souris, c'est aussi protéger la biodiversité !

CONTRIBUER À LA CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS

au Bas-Saint-Laurent

POURQUOI ET COMMENT ?

Menaces...

En plus du SMB, les chauves-souris affrontent plusieurs menaces.

Tolérance et sensibilisation : Les chauves-souris ont mauvaise réputation et sont victimes de plusieurs mythes non fondés. L'intolérance humaine face à cet animal nuit aux populations, notamment par la destruction de sites de maternité ou leur exclusion des bâtiments au courant de la période estivale.

Activités humaines : Dans un contexte d'urbanisation, les habitats des chauves-souris comme les milieux humides et les zones boisées peuvent diminuer ou être détruites.

En agriculture, les cultures sur de grandes superficies, le manque de haies brise-vent ou de bandes riveraines et l'utilisation des pesticides peuvent compromettre leur survie. En effet, les proies sont plus rares en présence de pesticides. De plus, les chauves-souris consomment des insectes et accumulent ces substances toxiques dans leurs graisses, ce qui augmente les risques de mortalité.

Les aménagements forestiers incluant les coupes sur de grandes superficies, le nombre insuffisant de zones résiduelles boisées, le prélèvement de tous les arbres morts sur pied (chicots) et le manque de bandes boisées entre les zones résiduelles sont des pratiques participant à la raréfaction des habitats pour les chauves-souris.



Chauve-souris à la chasse

... et bonnes pratiques pour la conservation

Tolérance et sensibilisation :

- Porter attention à la présence des chauves-souris dans son entourage et informer ses proches sur la situation précaire des chauves-souris au Québec;
- Éviter de déranger des colonies de maternités en milieu naturel ou dans les bâtiments;
- Consulter le site « Chauves-souris aux abris » (www.chauve-souris.ca) pour :
 - ⇒ en connaître plus sur elles;
 - ⇒ partager vos observations de chauves-souris;
 - ⇒ signaler un site de colonie de maternités ou un dortoir;
 - ⇒ participer au suivi des populations de chauves-souris et contribuer à leur protection;
- Conserver la colonie de maternités installée dans votre habitation, surtout en période d'élevage des petits (entre la mi-juin et le mois d'août);
- Aménager ou maintenir des dortoirs artificiels (ex. de modèles : <https://chauve-souris.ca/liste-dortoirs>);
- Suivre les étapes sécuritaires d'exclusion de colonies dans les bâtiments, seulement si nécessaire.

Le saviez-vous?

Aucun produit homologué n'existe pour expulser les chauves-souris.

Une seule méthode est efficace, soit d'attendre la fin octobre pour déloger une colonie.

Activités humaines :

- Maintenir, restaurer ou créer : haies brise-vent, bandes riveraines et milieux humides et hydriques;
- Conserver des îlots forestiers et des arbres matures;
- Conserver des chicots et du bois mort au sol;
- Maintenir la diversité forestière en essences, en structure et en âge;
- Aménager la forêt par petites trouées, notamment en éclaircie des peuplements très denses;
- Éviter ou réduire l'utilisation de pesticides.